

Zeitschrift: Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale

Herausgeber: Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner

Band: - (1996)

Heft: 1

Artikel: Encore une conférence des Nations-Unies ...

Autor: Wasserfallen, Antoine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-957456>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Encore une conférence des Nations-Unies ...

► Antoine Wasserfallen

Une de plus, dirions-nous si nous n'étions convaincu de la nécessité de la coordination internationale dans le cadre de projets interdisciplinaires concernant l'environnement. Il s'est donc agi de la préparation du sommet mondial des Villes de l'ONU qui se tiendra à Istanbul du 3 au 14 juin 1996, celle-ci étant précédée par la conférence préparatoire "prepcom" de New York (5 au 16 février 1996) au cours de laquelle seront figés les divers documents intentionnels qui devront être entérinés à Istanbul (problématique connue des textes d'accords internationaux avec options additionnelles à inclure à ce moment entre crochets, mais aucune autre forme d'ajout possible par la suite). Ces conférences s'inscrivent bien entendu dans le suivi de Rio et du fameux "agenda 21".

La conférence de Dubai avait pour but de poser le champ de la problématique des "meilleures pratiques", c'est-à-dire exemplaires, à déterminer, fixer puis promouvoir au niveau des échanges de savoir-faire internationaux à soutenir par l'ONU. Exemple: si une ville d'Amérique du Sud a mis au point une coopérative de traitement de déchets qui s'auto-gère et atteint une partie ou l'ensemble des buts fixés, alors la méthode et son application peuvent faire l'objet d'une "meilleure pratique" distribuée au sein de la future base de données de l'ONU aux autres membres et intéressés. Ainsi le secrétariat pour l'habitat de l'ONU, à Nairobi, espère mettre sur pied une liste possible d'exemples concrets applicables et visibles de 500 pratiques exemplaires d'amélioration du cadre de vie de l'habitat humain. Parmi ces cinq cents exemples, on en sélectionnera une trentaine (précisément 28), puis davantage, qui seront élevées au rang de "best practices / meilleures pratiques". Ce concours a eu pour effet de créer un sentiment d'émulation et de compétition, pour chacun des contributeurs, existants ou

futurs, de la base de données (vecteurs prévus: tous imprimés, CD-ROM, et même internet ...).

L'ONU recherchant de plus en plus un lien avec des ONG (organisations non-gouvernementales) ou les milieux de l'économie privée, cette conférence a donc réuni pendant trois jours et demi des professionnels de l'habitat et du cadre de vie du monde entier (et même des urbanistes, probablement 20 % des participants). Cet événement avait d'ailleurs fait l'objet d'un avis dans la presse internationale au début de l'année 1995. Ainsi, les neuf cents participants admis à cette conférence n'étaient pas uniquement représentants gouvernementaux de pays-membres, ou cadres de l'administration des Nations-Unies, mais aussi visiteurs externes aux organes propres à la conférence (comme l'auteur de ces lignes). Cette ouverture témoigne de l'intention actuellement imprimée au sein de l'ONU de s'ouvrir vers l'extérieur ...

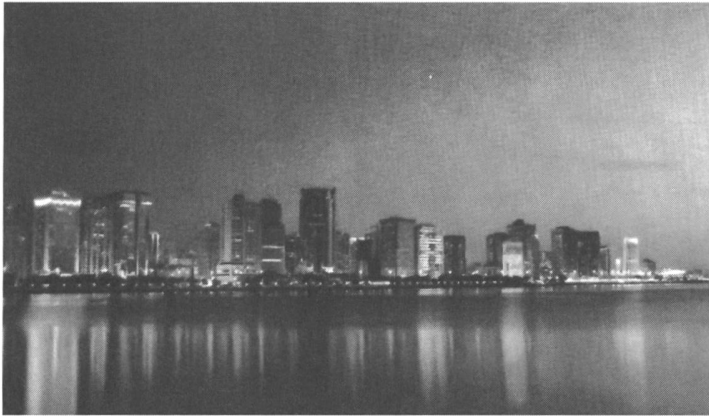
Thématique des villes

La tendance lourde, communément reconnue comme valable, d'une humanité citadine à plus de 50 % fait que l'accent porté sur l'amélioration du cadre de vie par les Nations Unies le sera toujours davantage sur les villes, en tant "qu'établissements humains durables". C'est la raison du choix de la thématique du sommet des villes et sa préparation à DUBAI par l'ONU.

Gender Role - l'exercice de la citoyenneté active des femmes dans la ville

Les ONG les plus actives lors de ce colloque étaient sans conteste les membres de diverses associations "gender role" qui militent non plus seulement pour la trop fameuse égalité des chances entre femmes et hommes, mais surtout pour que chaque genre (féminin et masculin) puisse assumer sa part des choix dans les aménage-

► Antoine Wasserfallen, architecte dipl. EPFL/SIA, secrétaire du CSEA (Collège Suisse des Experts Architectes) est notamment le fondateur du premier parc technologique de Suisse et, en tant que membre-hôte de la FUS, a participé à la mise sur pied de "collage" durant sa première année. Il se tient à la disposition de toute lectrice ou lecteur qui désire de plus amples informations sur la conférence de Dubai (adresses: Tivoli 20 - 1007 Lausanne; Email: awasserfallen@mail.pig.ch).



"Skyline" de Dubai

ments du cadre de vie, de l'urbanisme et des villes. Ces ONG ont tenu leurs travaux parallèlement à ceux des ateliers officiels, et même obtenu l'inclusion de leurs objectifs dans la déclaration de Dubai (pts iii et vii). La Charte Européenne des Femmes dans la Cité, abondamment distribuée pendant ce colloque, peut notamment être obtenue auprès de la Commission de l'UE qui l'a subventionnée (Union Européenne - fax 0032 2 235 35 62).

Plus que de progrès techniques, c'est de l'exemplarité de notre démocratie européenne que peuvent provenir certaines aides ou exemples pour les autres pays du monde. Et plus que de démocratie, c'est du rôle du genre, qui concerne plus de la moitié de l'humanité (puis par "ricochet" l'autre) qu'il faut parler ... et pas seulement en-dehors d'Europe ! Affaire à suivre.

Dubai: un cadre approprié pour une telle conférence?

Monaco des pays du Golfe, "unique démocratie islamiste" selon l'un des journalistes, de langue arabe, Dubai (ou en français Doubaï) est un site urbain qui a accompli les plus grands progrès imaginables en moins de vingt-cinq ans ... le perfectionnisme des infrastructures, du paysagisme, des voiries et grands équipements n'est pas sans rappeler une certaine "Suissitude", certaines des réalisations valent le déplacement car elles représentent un intérêt urbanistique et architectural évident (rénovation du centre historique de la vieille ville voisine de Sharjah et de son palais à cour centrale, l'ancien Musée Historique de Doubaï au centre de la vieille ville, avec son extension souterraine moderne, plus contemporain et high-tech: le Yachting Club, et toujours les cotres et autres boutres traditionnellement amarrés par dizaines au long de l'estuaire central qui donne à cette ville un petit parfum de Grand Canal Vénitien...). Dubai qui considère lucidement l'épuisement de ses ressources pétrolières en se concentrant sur un avenir stratégiquement fondé sur une économie commerçante, constituait une alternative très crédible aux lieux plus tradi-

tionnels pour de telles conférences. En l'occurrence, il est même possible d'affirmer que la Municipalité de Doubaï a joué un rôle majeur dans l'avènement des réflexions sur l'habitat humain du siècle prochain. De plus, sa contribution au prix annuel récompensant la meilleure pratique sélectionnée par l'ONU sera aussi déterminante.

Le Régressisme, facteur d'immobilisme de l'évolution de la pensée dans l'architecture et l'urbanisme.

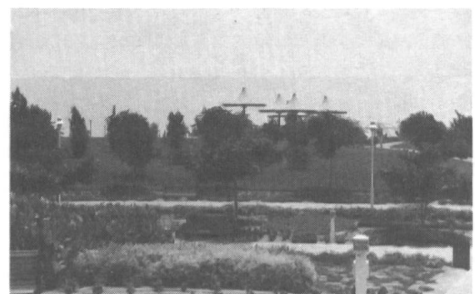
Une composante non-négligeable des handicaps reconnus au cours des phases de développement récentes est *l'immobilisme intellectuel et conceptuel des milieux de l'architecture et l'urbanisme* depuis une vingtaine d'années: réticence au changement, à l'introduction des nouvelles technologies, à la diffusion de connaissances vers les usagers et entre groupes de projet, etc. Ce phénomène que l'on peut qualifier de "régressisme" a contribué à rejeter toutes les innovations proposées par des architectes et urbanistes progressistes ou prospectivistes. En les reléguant au rang de soi-disant "utopies sociales" il a donc paralysé depuis 1975 le progrès du cadre de vie. Bon nombre d'ONG ont exprimé leur anxiété face à ce phénomène. La mise sur pied de la grande base de données de 500 cas, ou davantage, par l'ONU aura donc pour but de réagir et donner un coup de fouet à un milieu qui a besoin de ce genre de stimulations.

Références (dénomination de la conférence, adresse pour information):

Habitat II - "The City Summit"

United Nations Conference on Human Settlements - Istanbul 3-14 June 1996

UNCHS (HABITAT) United Nations Centre for Human Settlements Europe office Room E 6-1, Palais des Nations, 1211 Genève 10





A ce point de la réflexion, il est d'ailleurs permis de s'interroger: l'absence de contribution d'une "meilleure pratique" Helvétique provient-elle de notre immobilisme auto-satisfait ou d'un simple oubli ?

Faut-il participer à Istanbul?

Alors vous venez du Swaziland? (sic) question souvent posée au seul Helvète parachuté au sein d'une assemblée internationale convoquée par l'ONU.

Eh bien cela prouve qu'il faut faire connaître la Suisse, suivre les événements internationaux, as-

sumer une présence courageuse et responsable face à des instances qui prennent une importance universelle, qu'il s'agisse de l'ONU, des ONG ou simplement des autres délégués nationaux de tous les pays. Aussi j'en appelle à toutes les lectrices et à tous les lecteurs de "collage" pour qu'ils se posent sérieusement la question de leur participation *au Sommet des Villes d'Istanbul qui se tiendra en Turquie du 3 au 14 juin 1996.*

La Suisse, les Suissesses et les Suisses, les urbanistes tout spécialement, doivent manifester leur intérêt pour les problèmes de l'habitat à l'échelle de la planète. ■

Les cotres et les coutres

Projet de la Déclaration de Dubai, 20 Novembre 1995 (extrait)

- Rappelant l'Ordre du Jour 21 adopté en Juin 1992 à Rio de Janeiro, et particulièrement ses deux chapitres 7 et 28 qui soulignent les liens essentiels entre les établissements humains et l'instauration d'un développement durable;
- Convenant les deux thèmes de l'Habitat II – "Sommet Cité et Ville" un logement convenable pour tous, et le développement des établissements viables dans un monde en pleine urbanisation, et répondant à l'appel lancé par l'Assemblée Générale en faveur de "l'adoption d'une vision positive d'un monde en pleine urbanisation;
- Ayant pris note des décisions et des recommandations du Comité Préparatoire pour Habitat II appelant tous les comités nationaux et le Secrétariat à identifier et répandre les "Meilleures Pratiques" en tant que partie intégrante au processus préparatoire, et à se baser sur les expériences acquises afin d'établir des plans d'action nationaux;
- Ayant pris note les efforts déployés par le CNUEH (Habitat) pour répandre, au plus grand nombre de gens possibles, les Meilleures Pratiques à travers les divers media électroniques, imprimés ou audiovisuels, y compris la production d'un catalogue électronique des Meilleures Pratiques:
 - dresser et diffuser une liste internationale sur l'expérience et l'expertise des particuliers, institutions et organisations directement responsables de l'application des Meilleures Pratiques;
 - accroître le transfert et l'adaptation des solutions pratiques et particulièrement celles qui touchent aux problèmes du développement urbain durable, afin de développer les ressources humaines et les programmes d'échange d'employés aux niveaux international, régional et national.